

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

11 avril 2019

Compte Rendu

Ordre du jour

1.Rapport Moral 2018.....	2
2.Rapport d'activité 2018.....	3
3.Rapport financier 2018.....	4
4.Rapport d'orientation 2019.....	5
5.Rapport Budget prévisionnel 2019.....	6
6.Élections.....	7

L'Assemblée Générale s'est tenue le jeudi 11 avril 2019 de 14h10 à 16h00 sur le site du Cerema SO à Caupian (salle ASCE), en présence de 25 adhérents.

Aucun des participants n'ayant manifesté le souhait de procéder par vote à bulletin secret, tous les votes ont été réalisés à main levée.

Liste émargement : 234 inscrits

Votants représentés : 62 adhérent(e)s dont 35 présents et 27 pouvoirs

L'ensemble des documents (bilan financier 2018, rapport d'activité 2018, budget prévisionnel 2019) a été communiqué à tous les adhérents en amont de la présente assemblée générale (envoi par mail).

La séance est présidée par Claudine MULLER, présidente de l'ASCE 33 Cerema.
Le secrétariat de la séance est assuré par Christophe SIMONET.

Claudine MULLER a exposé le déroulement et l'ordre du jour de l'assemblée générale, avec les objets à voter en séance. Les élections des postulants au comité directeur local se déroulant le même jour, Claudine a présenté les nouveaux candidats.

Pas de quorum requis pour l'AG.

1. Rapport Moral 2018

La présidente a procédé à la lecture du rapport moral 2018 en insistant sur les points suivants :

- **FNASCE :**
 - À ce jour la FNASCE regroupe 116 ASCE (DOM-TOM compris). Rattachement de l'IFFSTAR (78) à l'ASCE de Champs sur Marne (77).
 - Convention FNASCE / MINISTERE en cours de signature - durée de 4 ans.
 - Convention FNASCE / Cerema en cours de négociation - durée de 4 ans.
 - Précaution à prendre avec les droits de diffusion de photos – une ASCE en procédure judiciaire pour non respect des droits de diffusion.
- **URASCE :**
 - Journée organisée au parc Walibi à Agen : nombreux participants.
 - WE canoë sur la Leyre à Sabres : très peu de participants mais 2 adhérents ASCE33Cerema.
- **ASCE33Cerema :**
 - AG du site de Toulouse décalée par rapport à celle de Bordeaux pour cause de congés annuels.
 - Participation de nos adhérents aux divers challenges nationaux en nette augmentation.
 - Culture : coûts de revient des cours de guitare et d'espagnol excessifs en raison du faible nombre de participants et du tarif des profs.
 - Unité d'accueil : 60 adhérents intéressés et 74 réservations attribuées.
 - Fête de Noël organisée sur le site du CeremaSO, avec spectacle de magie pour enfants et buffet gourmand. Les participants ont apprécié cette manifestation organisée par l'ASCE33Cerema.
 - Mobil Home au Cap Ferret : l'ASCE a réussi à équilibrer le budget sur l'ensemble du linéaire (mai à septembre).
 - Fourgon : il a été vendu à France Domaine pour 950 €. La présidente remercie Stéphane BERTHELOT pour s'être chargé de la vente. L'ASCE ne prévoit pas à moyen terme d'acquisition d'un nouveau fourgon.
 - Manifestations programmées en 2018 : l'ensemble des manifestations ont été réalisées (une seule annulée).
 - Permanence ASCE : la présidente a reçu deux candidatures. Seule la demande de Véronique RADJOU a été maintenue. Véronique est bien connue de notre présidente puisqu'elles travaillent ensemble depuis 4 ans au bureau comptable dont la fermeture du service a été annoncée d'ici 2021. À noter que la présidente de la FNASCE est sceptique sur la demande de télétravail. Afin de se prémunir d'un éventuel problème d'isolement, notre présidente a négocié avec notre SG Isabelle GORCE la mise à disposition d'un bureau dans le bâtiment principal du CeremaSO.

La présidente fait part de ses remerciements aux membres des bureaux directeurs de Bordeaux et Toulouse ainsi qu'aux directeurs du Cerema SO, du CPII et de l'IGN (site de Caupian) pour leur soutien fort apprécié.

Vote : le rapport moral 2018 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité 2018

Le rapport d'activité 2018 est exposé par notre présidente et projeté sur l'écran géant.

Claudine passe en revue le bilan de chaque section sportive ou culturelle en rappelant le nom des responsables de section :

- **Golf** (Aurélien ANDRIEU) : 15 joueurs aux championnats / challenge contre ASCE33 / 17 participants à la journée Golf / annonce d'un projet d'une aire de pitch & put sur le site ASCE.
- **Rugby** (Sébastien BAUDET) : Année bien remplie / regroupement avec Ariane Group.
- **Soccer** (Martin SCHOEREISZ prend la suite de Laurent CORTINAS) : journée découverte annulée faute de participants.
- **Tennis** (Grégory BORDERON / Catherine CHARMES) : mise en place 3 cours de tennis par semaine dirigés par un prof extérieur. Organisation d'un tournoi interne avec 28 participants. Possibilité de jouer le WE y compris en nocturne.
- **VTT** (Hervé LUCQ / Christophe SIMONET) : forte baisse des participants. Maintien des sorties sur site en semaine accessible à tous niveaux ; participation au challenge national à Agen.
- **Tir** (Alain RENARD passe le relais à Gérard FAGEOLET) : séances de tir organisées au club de Lège-Cap-Ferret mais possibilité de tirer ailleurs avec la même licence. Pas de participation à la journée « portes ouvertes ».
- **Fitness/Pilates/yoga** (Stéphanie CRIADO / Farad MLANAO / Yves LABASTE) : forte participation au nouveau cours de Pilates.
- **Marche** (Sophie BESANCENEZ) : forte émulation. Participation en nombre au challenge national à St Malo, avec trophée à la clé.
- **Guitare** (Stéphane MAGRI passe le relai à Christophe SIMONET) : nombre de participants en baisse au second semestre d'où un coût de revient pour l'ASCE élevé. Rémunération du prof forfaitaire à l'heure.
- **Espagnol** (Marina MILAN) : forte baisse du nombre de participants (de 17 à 7) ; le cours du jeudi a été annulé faute de participants. Cours du mardi maintenu.
- **Théâtre** (Mireille BERGER) : deux représentations du soir organisés en 2018 à l'ASCE. Les répétitions ont lieu les mardi soir à partir de 17 h.
- **Badminton-squash** (Damien LESBATS et Alain BAUS) : présentation du fonctionnement par Alain BAUS. Bilan très positif de la soirée découverte avec apéro dînatoire très apprécié. Projet d'organisation des matches dans les installations des Girondins à Mérignac, avec option tennis et Padel. Une convention d'accès a été signée entre l'ASCE33Cerema et les Girondins en 2018, voir pour renouvellement. Projet d'un challenge régional en 2019.

Louis GILLY prend la parole pour annoncer l'organisation par l'association Jazzillac d'une soirée en l'honneur de Django REINHARDT en novembre 2019 à St Jean D'Ilac.

Concernant la billetterie, Claudine rappelle que les adhérents peuvent passer leurs commandes directement sur le site web du Meyclub, quelle que soit la salle de spectacle (France entière) ou la manifestation. Code d'accès sur coupon remis avec adhésion.

Unité d'accueil (UA) : chaque adhérent peut déposer sa demande d'UA directement sur le site fédéral, avec les identifiants donnés par l'ASCE33Cerema. Pour les réservations en périodes scolaires, le dépôt des demandes doit être fait avant le 15 janvier de chaque année avec règlement de l'adhésion. En effet, le logiciel Oscar (résa UA) effectue une vérification des adhésions avec logiciel Angela (adh). Si adhérent non identifié la demande est rejetée.

Matériel-Salle : Claudine rappelle que l'ASCE propose un service de mise à disposition de la salle ASCE, du matériel de bricolage (site ASCE du partage solidaire), du matériel de ski et de la carte Métro.

Noël des enfants : organisé en collaboration avec le CLAS, la manifestation s'est déroulée dans l'espace restauration du Cerema SO à Caupian. Une centaine de personnes y ont assisté dont une bonne quarantaine d'enfants. À noter que l'atelier maquillage a été assurée par Claudine et Sophie, ce qui a permis de limiter substantiellement la dépense (environ 600 € d'économisés).

Les activités ponctuelles suivantes ont également été proposées à nos adhérents au cours de l'année :

Sorties :

- Deux ateliers de pâtisserie sur le thème des Cup cakes.
- Journée Karting à Biganos.
- Journée vélorail de Saintonges (17).
- Balade en chaland sur le bassin d'Arcachon.
- Visite de la distillerie Moon Harbour à Bordeaux.
- Tournoi de tennis de table.

Challenges nationaux : bonne représentation de notre ASCE.

- Trail / marche nordique à St Malo : 13 adhérents et 3 coupes et 2 médailles récoltées.
- Karting : 3 adhérents. 3^e place du classement général.
- VTT à Agen : 3 adhérents.

Questions posées en séance :

- Y a-t-il un projet de relance de la section jogging ? Réponse : personne n'a manifesté le souhait de créer à nouveau une section jogging.
- WE ski : est-il prévu de le relancer ? Réponse : l'ASCE n'a pas prévu de sortie ski en 2019.

Claudine en profite pour préciser que, dès lors que le séjour comprend une nuitée, les associations loi 1901 telles que les ASCE ne peuvent pas organiser en régie des séjours, car elles empiètent alors dans le champ concurrentiel et réservé aux agences professionnelles.

La présidente évoque les difficultés de fonctionnement liées à l'absence de permanent au bureau de l'ASCE33Cerema depuis le mois de septembre 2018. Une permanence est néanmoins assurée au bureau ASCE les jeudi entre 12 h et 13h45 (hors période de vacances scolaires). La Secrétaire Générale ayant refusé la demande de décharge de temps (prise en compte du temps passé à la permanence sur le temps de travail), cette permanence est réalisée par les membres du bureau ASCE sur leur temps libre.

Vote : le rapport d'activité 2018 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier 2018

Claudine présente les grandes lignes du bilan budgétaire de l'exercice 2018 de l'ASCE33Cerema (sites de Bordeaux et de Toulouse) ainsi que le budget 2018 réalisé.

Les chiffres pour 2018 :

- 67 500 € de dépense votée au budget prévisionnel 2018 avec un prélèvement sur trésorerie prévu de 4080 €. Au final, la dépense réelle s'élève à 70 600 €.
- constat : les salaires des professeurs sont onéreux et contraignants (calcul du bulletin de paie mensuel avec charges et enregistrement des écritures en comptabilité – règles fiscales à suivre régulièrement) : il serait souhaitable de passer par des formules type auto-entrepreneurs.
- Le budget prévisionnel 2018 a été respecté avec un prélèvement sur trésorerie de 2595 € au lieu de 3028 € prévus.
- Remarque : dans les tableaux financiers, remplacer « A-B » par « B-A ».

Vérificateur aux comptes :

En l'absence du vérificateur aux comptes, Jean Pascal LEICHNIG, pour raison professionnelle, Claudine fait lecture de son rapport.

Le vérificateur a procédé à la vérification des comptes le 08/04/2019, rapport du 10/04/2019. Il a relevé les points suivants :

- que le contrôle de la caisse du 31/12/18 n'avait pas été réalisé.
- un léger écart (61,68 €) entre les écritures et la caisse. Claudine précise qu'elle a cherché la raison, avant le départ de la permanente, mais n'a pas trouvé d'explication. Il sera donc annulé du fait qu'il ne pourra pas être comblé.
- l'absence de facture pour des dépenses liées à l'achat de matériel ski, les abonnements aux Boxers, et l'achat de matériel tennis. Pour ce dernier, le responsable de la section tennis précise que les achats ont été réalisés sur internet par carte bancaire. Le responsable du matériel ski précise qu'il avait fourni la facture.

Conclusion du vérificateur aux compte :

« je remercie et félicite vos représentants ASCE pour leur grande disponibilité et le travail important accompli pour la tenue de la comptabilité. Je suis en mesure d'affirmer que les comptes sont réguliers et qu'ils retracent les opérations effectuées au cours de l'exercice 2018, sous réserve de procéder à :

- *la régularisation de l'écart de la valeur en numéraire ;*
- *la production des quelques factures manquantes.*

Je recommande de limiter les opérations en numéraire afin d'éviter le risque d'erreurs ou d'oubli et d'effectuer systématiquement (au moins une fois par mois) un rapprochement entre les valeurs détenues en numéraire et le journal de caisse.

Je vous propose d'approuver les comptes, sur la base de ces éléments. »

Pas de question.

Vote : le rapport financier 2018 est validé à l'unanimité.

Le renouvellement des vérificateurs aux comptes pour 2020 :

- Jean Pascal Leichnig avait informé Claudine qu'il proposait sa candidature si pas d'autre candidat. Renouvellement validé

4. Rapport d'orientation 2019

Claudine présente le rapport d'orientation pour l'année 2019, notamment les activités et les services qui seront proposés par l'ASCE33Cerema.

Elle insiste sur l'engagement et la responsabilité des membres d'un bureau ASCE. Elle évoque également les éventuels risques socio-professionnels liés à l'isolement de la personne qui assure la permanence de l'ASCE. Des formations de sensibilisation et de protection sont proposées sur cette thématique par la FNASCE.

Le programme des activités et manifestations pour 2019 :

- **Au niveau national** (FNASCE – cf site web) :
 - Participation aux challenges nationaux.
 - Participation aux concours de dessin et de scrabble - dictée.
 - Rallye culturel en Meuse.
 - Offres Unité d'Accueil.
- **Au niveau régional** (URASCE) :
 - WE avec visite guidée du phare de Cordouan.
 - Journée au parc Walibi à Agen.
- **Au niveau local** (ASCE33Cerema).
 - Soirée ATN à Bègles.
 - Atelier « zéro déchet ».
 - Atelier cuisine.
 - Atelier Fleur.
 - Visite d'une brasserie artisanale bordelaise.
 - Visite guidée à la Cité Mondiale du Vin.
 - WE ou journée en thalassothérapie.
 - Journée famille à Cap Sciences Bordeaux.

Gérard FLAJOLET, nouveau responsable de la section « Tir », estime que sa section ne bénéficie pas d'une communication suffisante de la part de l'ASCE.

CLAS : Gérard FLAJOLET (ex président du CLAS) remercie, au nom du CLAS, les membres du bureau ASCE pour l'organisation et la réussite de la Fête de Noël.

La convention « Arbre de Noël » est à renouveler avec la nouvelle présidente du CLAS, Delphine CAILLERETZ.

Il est précisé que la salle associative ASCE33Cerema est mise à disposition des adhérents le WE mais également le soir en semaine.

Enfin, Claudine MULLER annonce qu'elle met fin ce jour à son mandat de présidente de l'ASCE33Cerema. Cependant, elle reste membre du bureau directeur en tant que trésorière adjointe jusqu'à la fin de son mandat, ou une éventuelle mutation.

Vote : le rapport d'orientation est adopté à l'unanimité.

5. Rapport d'orientation 2019

Claudine présente le budget prévisionnel 2019 établi par le bureau directeur pour le site de Bordeaux. Il prévoit un prélèvement sur trésorerie de 3330 €.

Claudine précise que l'objectif est de limiter le prélèvement sur trésorerie sans pour autant pénaliser les sections ni les activités loisirs. En outre, par souci d'équité, la subvention allouée à chaque section tient compte du ratio coût de revient par membre à la section.

L'attention du responsable de la section Tir est attirée sur un souci de cotisation non versée par un adhérent à la section.

Vote : le budget prévisionnel 2019 est validé à l'unanimité.

6. Élections

Les candidats aux élections 2019 du bureau directeur local sont présentés en séance.
Il s'agit de :

- Christophe NUNES, nouvelle candidature (site de Bordeaux).
- Jean-Marc TROTTIER, nouvelle candidature (site de Bordeaux).
- Aurélien ANDRIEU, renouvellement (site de Bordeaux).
- Eddy HANDTSCHOEWERCKER, renouvellement (site de Bordeaux).
- Alain BAUS, renouvellement (site de Bordeaux).
- Christophe SIMONET, renouvellement (site de Bordeaux).
- Martine MAZIER, renouvellement (site de Toulouse).
- Bruna CHANEL-OLIVE, renouvellement (site de Toulouse).
- Olivier SERRES, renouvellement (site de Toulouse).

La liste de ces candidats est complétée par Lucas RIVOIRARD (nouvelle candidature pour le site de Bordeaux).

Ne figurant pas sur le bulletin de vote, il est demandé aux adhérents présents à l'AG d'accepter sa candidature par co-optation.

Le vote des adhérents est favorable.

Dépouillement en séance - Résultat des élections :

62 votants / 61 votes exprimés. Tous les candidats sont élus pour un mandat de 3ans.

Présentation du nouveau Comité Directeur Local de Bordeaux - voir liste jointe.

Après un tour de table pour des questions éventuelles de l'assistance, la présidente lève la séance à 15h00 et invite les adhérents à se réunir autour d'une collation.

Présidente de séance
Claudine MULLER

Secrétaire de séance
Christophe SIMONET